

Edito

En ce début de printemps, l'actualité est à nouveau florissante :

Tout d'abord, près de nous, le Recteur Huart se félicite de mettre de nouveaux moyens pour le second degré : la rentrée 2022 se profile comme idéale car 30 postes ont été annoncés... Mais ces 30 postes sont en fait des postes de TZR numériques (nommés brigades numériques) qui remplaceront à distance. En contrepartie, 30 postes ont été retirés sur l'académie et c'est le nouveau système des stagiaires -18h pour tous- qui permettra de « rétablir » le quota d'heures devant les élèves. Non seulement une aberration pour ces stagiaires qui seront formés à la va-vite, mais également pour ces remplaçants qui pourront être sollicités dans toute la France...

Puis l'Ukraine qui nous rappelle insidieusement que la guerre est toute proche -à notre porte- et qu'en Europe aussi, les tensions sont palpables et réelles. Depuis le 24 février, les bombardements et les combats ont déjà fait plusieurs centaines de victimes civiles. Dans ce contexte alarmant, le SNUEP FSU affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien qui résiste courageusement à l'agression, avec les réfugiés·e·s qui par centaines de milliers fuient le conflit, dont certains sont accueillis en France.

Cette triste actualité influe -peut-être- sur le sujet qui devrait intéresser en France : les élections présidentielles qui ne semblent pas être au cœur des débats. Néanmoins, les candidat·e·s ont déjà quelques desseins intéressants concernant la profession et c'est le candidat Macron qui avance très vite sur l'avenir des enseignants qu'il veut « plus libres » (comprenez libérés de l'état donc n'ayant plus le statut de fonctionnaires), ainsi que l'avenir des lycées professionnels (comprenez avenir annihilé). Retrouvez leurs idées en pages 9 et 10... Faites vos jeux judicieusement, et la roulette -pas russe... ou presque- tournera !

Philippe, Lydia, Karine et Lorène

Sommaire :

Edito.....	page 1
Lettre ouverte à Jean-Michel Blanquer en 31 points	pages 2 et 3
Compte rendu du FSU des 13 et 14 janvier 2022	page 4
Charles Keller, poète et révolutionnaire.....	pages 5 et 6
Appel de la FSU avant le premier tour à la présidentielle	pages 7 et 8
Comparatif succinct des propositions pour l'éducation et la fonction publique des 12 candidats aux élections présidentielles	pages 9 et 10
Communiqué presse SNUEP du 18 mars	page 11
Décryptage, Comment E. Macron veut chambouler les LP et l'orientation	pages 12 et 13
Communiqué presse SNUEP du 31 mars	page 14
Communiqué presse FSU mars	page 15
Claude Domeizel, lettre au député	page 16
Bulletin adhésion.....	page 17

Lettre ouverte à Jean-Michel Blanquer en 31 points

Paru sur le site : <https://blogs.mediapart.fr> le 15 janvier 2022



Source : la liberté.ch

Le vendredi 14 janvier 2022, vous avez déclaré « je ne suis pas parfait, je fais des erreurs... ». La liste des erreurs est longue. Une lettre d'une professeur de Lycée Pro, qui décline la longue liste des excuses qui serait nécessaire à Blanquer, bien plus que ce que le mouvement des derniers jours lui a arraché du bout des lèvres.

Emmanuelle JOHSUA (Professeur en lycée professionnel. Marseille)

Monsieur, le vendredi 14 janvier 2022, vous avez déclaré « *je ne suis pas parfait, je fais des erreurs...* ». En tant que triple vaccinée, et donc faisant encore partie des citoyen.nes selon votre président, mais contaminée en milieu professionnel et donc amplifiant le taux d'absentéisme selon vos critères, je note une volonté communicationnelle de contrition. Je profite donc de ces quelques heures de bon sens pour vous dresser la liste de vos erreurs.

Pour avoir sous-estimé l'épuisement des personnels avant même l'épidémie, lors du suicide de notre collègue directrice d'école Christine RENON, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir accusé les grévistes qui alertaient sur nos conditions de travail, « *d'instrumentaliser* » le suicide professionnel de notre collègue Christine RENON, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir fait une réforme du bac, qui a mis nos élèves dans une situation de stress continu, je vous demande de vous excuser.

Pour, de ce fait, avoir plongé les enseignant.es dans un état de stress permanent et dans une surcharge de travail sans précédent, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir créé cette folie de « Parcoursup », dont toutes celles et ceux qui l'ont pratiqué savent que c'est un outil de consolidation des injustices sociales et scolaires, je vous demande de vous excuser.

- Pour avoir fait une réforme de l'enseignement professionnel catastrophique, réduisant les heures de Français et Histoire/ Géographie à 2.5 heures en Terminale, je vous demande de vous excuser.
- Pour avoir soutenu une réforme des retraites qui réduisait nos pensions et envisageait de nous faire travailler au-delà de 65 ans, je vous demande de vous excuser.
- Pour avoir soutenu une politique de répression violente contre les lycéens qui défendaient leur bac, je vous demande de vous excuser.
- Pour vous être rangé du côté des policiers qui ont laissé des enfants de Mantes-la-Jolie à genoux et mains dans le dos quatre heures durant, je vous demande de vous excuser.
- Pour avoir organisé des réformes, sans jamais vous soucier du terrain, je vous demande de vous excuser.
- Pour avoir rendu depuis deux ans de l'argent à Bercy, alors que l'Ecole de la République est exsangue, je vous demande de vous excuser.
- Pour avoir annoncé qu'il n'y aurait pas de fermeture des écoles la veille de l'annonce de la fermeture des écoles, je vous demande de vous excuser.
- Pour avoir laissé les familles de nos élèves des quartiers populaires dans une situation sociale catastrophique durant le premier confinement et sans interlocuteurs à qui s'adresser, et pour votre inaction actuelle, je vous demande de vous excuser.
- Pour avoir expliqué que des enfants souffraient des violences intrafamiliales et du choc psychologique durant les confinements, et cependant, les avoir fait

reprendre sans soutien psychologique, sans cellule de crise et surtout sans renforcement des services sociaux ou de santé scolaire, je vous demande de vous excuser.

Pour nous avoir fourni des masques dangereux d'abord, puis inefficaces ensuite, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir dit que l'école était le lieu le plus sûr, sans jamais relancer un service de médecine du travail à la hauteur ni améliorer le service de santé scolaire, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir jeté l'opprobre sur les salles de profs « *gangrénées par les islamo-gauchistes* », alors que nous commémorions la mort de notre collègue Samuel PATY, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir laissé croire que nous pouvions gérer le distanciel, le présentiel, alors que nos services étaient « *hackés par une cybe-rattaque d'ordre mondial* », je vous demande de vous excuser.

Pour avoir fait comme si tout était normal sans jamais mesurer les impacts de cette pandémie mondiale sur notre jeunesse ou sur les personnels administratifs, de vie scolaire, enseignants, agents, etc., je vous demande de vous excuser.

Pour avoir sous-entendu que nous étions une profession absentéiste, alors que nous nous échinons jour après jour à maintenir debout un service d'éducation à genou, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir jeté le discrédit sur les organisations syndicales qui vous alertaient, tout en finançant dans le même temps, aux frais du ministère, les petites fêtes de votre syndicat lycéen maison, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir annoncé une cinquantaine de protocoles sanitaires, dont dix-neuf depuis deux mois, dans la presse plutôt qu'à vos services, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir saboté mon cours d'enseignement civique, avec vos affiches sur la laïcité, annonçant que la laïcité c'est de « *rire aux mêmes blagues* » ou de « *lire les mêmes livres* », alors que c'est exactement l'inverse, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir obligé les familles à jongler depuis trois semaines avec les tests et protocoles, jouant les usagers contre les personnels, je vous demande de vous excuser.

Pour avoir réduit le nombre de postes d'enseignants et d'AED dans mon établissement (et dans tous les

établissements d'ailleurs), alors que le nombre d'élèves augmentait, je vous demande de vous excuser.

- Pour avoir été dans un colloque sur les soi-disant dangers du séparatisme, afin de vous pavaner au milieu de vos courtisans, alors que les parents faisaient la queue dans les pharmacies, se retrouvaient avec leurs enfants sur les bras, sans possibilité de déposer des congés « garde d'enfants » et que je faisais cours à des élèves malades, je vous demande de vous excuser.

- Pour avoir laissé dans une situation catastrophique la question de l'enseignement des élèves en situation de handicap. Abandonnant les [enseignant.es](#) et les [accompagnant.es](#), ainsi que les familles et leurs enfants à des comptes d'apothicaires, se répartissant les aides à la demi-heure, je vous demande de vous excuser.

- Pour avoir parlé de tenue républicaine pour nos lycéennes, je vous demande de vous excuser.

- Pour avoir laissé penser à l'opinion publique que vous étiez la fermeté et la rigueur alors que nous étions de dangereux fainéants plaintifs qui devons signer une charte de la confiance, je vous demande de vous excuser.

- Pour avoir mis en doute notre attachement aux valeurs républicaines, je vous demande de vous excuser.

- Pour avoir continué à geler le point d'indice, nous laissant avec des salaires parmi les plus bas de l'OCDE mais malgré tout un peu meilleurs que ceux de nos collègues contractuel.les, je vous demande de vous excuser.

- Pour tergiverser encore et encore sur la fourniture de masques chirurgicaux, masques FFP2 en nombre, capteurs de CO2, purificateurs d'air mais aussi sur les allègements de programmes ou le report des épreuves de spécialité en bac, je vous demande de vous excuser.

- Pour poursuivre imperturbablement votre entreprise de casse du service public de l'éducation, quand tout démontre qu'il faudrait au contraire le développer et le renforcer, je vous demande de vous excuser.

Aujourd'hui, on vous reproche dans les médias « *le ton et la méthode* », mais la liste est trop longue des faits concrets que les personnels vous reprochent. Les excuses, comme les applaudissements des [soignant.es](#), ne permettent ni de payer les factures, ni de remettre sur pieds un vrai service public d'éducation. Mais je doute que vous ayez été nommé pour cela. Et puisqu'il est de bon ton d'utiliser des gros mots, je pense qu'il est temps « *d'arrêter de nous emmerder* ».

Cordialement.

Compte rendu du congrès FSU 54, les 13 et 14 janvier 2022



Le congrès de la FSU s'est tenu à l'INSPE de Maxéville avec des mesures sanitaires renforcées en raison de la situation actuelle, cela s'est traduit par un nombre de participants en baisse, notamment parmi les retraités.

Le congrès s'est ouvert sur un hommage à Mohamed Jendoubi prononcé par François Wey puis les travaux du matin ont dû être abrégés en raison du mouvement de grève décidé dans l'Education Nationale. Les camarades se sont rendus place de la République pour le rassemblement et la manifestation sanitaire. A noter que l'action a été très suivie, plus de 1 000 personnes dans les rues de Nancy, qu'elle a porté ses fruits (pas à la hauteur des attentes mais malgré tout, les personnels ont été entendus) et qu'elle a même eu droit à une double page dans l'Est (ce n'est pas rien, quand on pense à la manière dont sont traitées les actions des retraités).

L'après-midi a été consacré d'abord au vote du rapport départemental d'activité et du rapport financier, ensuite au travail en commission sur les thèmes. Le temps imparti est toujours trop court pour l'analyse des textes et les discussions sur les modifications à proposer. Ensuite les tendances se sont réunies.

La présentation en plénière des synthèses a eu lieu le vendredi. Les débats ont été intéressants et fructueux autour des quatre thèmes comme à chaque congrès. Deux points ont suscité des débats animés.

En premier, dans le thème 3 à propos de la question de la protection sociale complémentaire (PSC) dont le protocole doit être signé prochainement. Pour les retraités, c'est un sujet capital puisqu'ils sont exclus de la participation gouvernementale et qu'ils vont voir leurs cotisations augmenter. Nous sommes intervenues pour donner notre éclairage sur ce sujet délicat (voir texte joint). La FSU 54 a choisi de ne pas se prononcer sur la présence ou non de la FSU à la signature du protocole PSC entre le gouvernement et les organisations syndicales le 26 janvier.

Le second point, dans le thème 2, concernait la position à adopter face à notre ministre, faut-il demander sa démission ? Pour certains, c'est évident en raison de « ses dérives autoritaires et son bilan désastreux », pour d'autres, il n'est plus temps et ce message plus politique que syndical risque d'être le seul retenu, or c'est le gouvernement dans son ensemble qui est responsable de cet état de fait et il devra rendre des comptes dans moins de trois mois. La motion demandant la démission de Blanquer n'a pas été retenue.

En conclusion, un bon congrès, de bonne tenue, à l'écoute de tous, chaque tendance a pu exprimer ses positions et les défendre. Merci à François Wey pour l'énorme travail réalisé. Il manquait cependant les moments conviviaux que nous avons partagés dans le passé avant cette satanée pandémie.

Michèle Parant et Patricia Barrois.

CHARLES KELLER

Poète et révolutionnaire

Son nom n'évoque pas grand-chose aujourd'hui aux Nancéens. Pourtant près du Faubourg des trois Maisons à Nancy, une rue porte son nom. Rien n'est indiqué sur sa plaque, aussi la question se pose de présenter cette figure de Nancy.

Charles Keller est né à Mulhouse en 1847, dans une famille républicaine et bourgeoise. Son père est graveur sur rouleau. Sa mère est adhérente à la Fédération Jurasienne, organisation politique libertaire, figure de proue de la Première Internationale Antiautoritaire. C'est elle qui va former la culture politique de son fils.

Après des études supérieures, il obtient son diplôme d'ingénieur et devient directeur d'une filature à Willer (Haut-Rhin). Parallèlement, il s'éveille à la politique et adhère aux idées pacifistes et antimilitaristes. Il devient membre de la Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté, organisation pacifiste créée à Genève en 1867. L'objet de cette association est la création d'une démocratie européenne au travers des Etats Unis d'Europe. Il milite en distribuant le journal de cette association : « *Les Etats Unis d'Europe* ».

Dénoncé pour son activité militante, Charles Keller subit l'opprobre et doit quitter Willer quand se diffuse l'information qu'il lit et diffuse le journal « *Les États-Unis d'Europe* ». Il est contraint de démissionner de son poste de directeur.

Il s'installe alors à Paris, où il se rapproche des milieux anarchistes. Il se lie avec, Élie Reclus et Élisée Reclus respectivement ethnologue et géographe et chefs de file du mouvement anarchiste français.

En septembre 1868, il assiste en qualité de délégué au Congrès de Berne organisé par la Ligue de la Paix et de la Liberté. De vifs débats animent ce congrès opposants la majorité démocrate à la minorité socialiste et libertaire autour des « *rapports de la question économique et sociale avec celle de la paix et de la liberté* ». La minorité socialiste et libertaire emmenée par Élisée Reclus et Michel Bakounine (Mikhaïl Aleksandrovitch Bakounine) propose la résolution suivante : « *Attendu que la question qui se présente le plus impérieusement à nous est celle de l'égalisation économique et sociale des classes et des individus, le Congrès affirme que, en dehors de cette égalisation, c'est-à-dire en dehors de la justice, la liberté et la paix ne sont pas réalisables. En conséquence, le Congrès met à l'ordre du jour l'étude des moyens pratiques de résoudre cette question* ». Face au refus de la majorité d'adopter cette résolution, les socialistes quittent la Ligue de la Paix et de la Liberté et entraîne Charles Keller dans leur sillage. Converti aux idéaux socialistes, celui-ci rejoint l'Association Internationale des Travailleurs dirigée par Karl Marx et Michel Bakounine.

En 1870 lorsque la France et la Prusse entre en guerre, Charles Keller enterre ses convictions antimilitaristes et entre dans la Légion Alsace-Lorraine.

La défaite de Sedan sera pour lui une véritable humiliation. Il refuse le rattachement de l'Alsace-Moselle à l'Empire Allemand. Son militantisme se double de patriotisme et comme nombre de militants initialement pour un idéal de démocratie européenne, il souhaitera un « massacre libérateur ».

En mars 1871, le peuple de Paris, affamé et humilié, refusant la reddition négociée par le jeune république, lassé par des mois d'effort de guerre inutile, se soulève et proclame la Commune de

Paris. Suivront trois mois d'expérience politique révolutionnaire inédite et marqués du sceau de l'égalité, de la justice et de l'émancipation. Mais le nouveau gouvernement français n'entend pas laisser faire cette sécession révolutionnaire et entreprend de l'écraser par les armes. Charles Keller, participe avec vigueur et enthousiasmes à l'expérience communarde. Le 21 mai les troupes versaillaises entrent dans Paris. Débute alors la « semaine sanglante ». La répression s'abat sur les communards et communardes. Les combats acharnés feront 20 000 morts chez les révolutionnaires. Charles Keller sera blessé sur une barricade. Cet épisode verra la condamnation de nombre de communards à la déportation au bagne de Nouvelle Calédonie. La figure emblématique de cette répression reste Louis Michel qui fera neuf ans de bagne.

Après l'épisode de la Commune, Charles Keller travaillera dans diverses villes comme Bâle, Mulhouse, Genève, Belfort, avant de s'établir au début des années 1880 à Nancy. Dans la cité ducale, Charles Keller poursuit avec ferveur et dévouement ses activités militantes. Il y a fort à faire dans cette ville frontière où les sentiments antidreyfusards et anti-juifs (on ne parle pas alors d'antisémitisme) sont très implantés. Avec Emile Gallé, il fonde l'Université Populaire de Nancy pour contrer la propagande antidreyfusarde. Dans cette université, surnommée par ses détracteurs l'« Université dreyfusarde », sont régulièrement organisées des conférences sur divers thèmes comme la libre pensée, l'anticléricalisme, le mouvement social ou les droits de l'homme. Cette université gagne rapidement une forte notoriété et accueille jusqu'à un millier d'auditeurs. Très vite la nécessité d'un lieu fixe apparaît. Charles Keller finance l'achat du terrain et la construction du bâtiment. Victor Prouvé réalise les sculptures de la façade. Ce bâtiment, prémices des bourses du travail et lieux d'éducation populaire si chère à Fernand Pelloutier, syndicaliste révolutionnaire, existe toujours 2 rue Drouin à Nancy. Il est actuellement le siège de la CGT.

Parallèlement à son implication dans la création de cette université populaire, Charles Keller contribue à la création d'un journal républicain en 1901 : « l'Etoile de l'Est ». Emile Gallé dessinera l'en-tête du journal. Il participe également comme militant socialiste aux élections municipales durant cette période.

Sous divers noms d'emprunt comme Jacques Turbin (Jacques pour jacquerie et Turbin pour travail), il publie principalement dans : « La Lorraine Artiste », des poèmes, des discours et des écrits au service de ses idéaux politiques.

Il décède en 1913. En 1919 l'*Est Républicain* lui rendra hommage en ces termes : « Jacques Turbin, Charles Keller ! Que de souvenirs s'attachent au nom du « bon géant » que les nancéiens, même ceux qui ne partagent pas ses idées, ont toujours entouré de respect et d'estime ».

Sources : Wikipedia, Paroles de Lorrains n°3 : Charles Keller par Théo Georget

La politique menée par Emmanuel Macron a nourri les désespérances, terreau de la progression des idées d'extrême droite. Démantèlement des outils de la démocratie sociale, démantèlement des services publics, gestion catastrophique de la crise sanitaire, atteinte aux libertés individuelles et collectives, politique très restrictive d'accueil des migrant-es, baisse de la fiscalité au profit des plus riches et des entreprises, répression de la contestation sociale, aggravation des inégalités et développement de la précarité ont caractérisé ce quinquennat et nourrissent aujourd'hui la progression des idées d'extrême droite.

En tant que candidat, Emmanuel Macron annonce pourtant vouloir durcir cette politique : report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans, durcissement des conditions de versement du RSA dans une logique de « primauté des devoirs sur les droits », profonde transformation du système éducatif avec une attaque spécifique contre le collège, contre le recrutement par concours et contre la voie professionnelle, « autonomie » des écoles et des établissements scolaires et renforcement de celle des universités, ce qui signifie plus globalement la volonté de faire exploser tout cadre national du service public, développer les hiérarchies intermédiaires et lier les augmentations de salaires à des contreparties en termes d'accroissement de la charge et du temps de travail, et d'un statut plus précaire.

Le Rassemblement National adopte une stratégie de dissimulation en se présentant comme un « parti respectable » nourri par la colère sociale et qui récupère opportunément les thématiques sociales (retraite, allocation aux adultes handicapé-es, minimum vieillesse, pouvoir d'achat, « défense » des services publics) ce qui n'est qu'un leurre pour cette extrême droite afin de capter des voix de salarié-es frappé-es par les politiques néolibérales et des choix austéritaires qui se succèdent depuis des années.

Le parti « Reconquête » ne fait pas semblant et ne cache pas ses positions qui reprennent celles du Medef. Son candidat est directement le produit des puissants qui l'ont créé comme personnage médiatique. Profondément misogyne, ses discours induisent un potentiel danger pour les droits des femmes. Obsédé par sa haine des immigré-es et des musulman-es, il essaie de détourner la colère populaire en créant des boucs émissaires, fantasmant un monde qui n'a jamais

existé où les seules différences seraient la couleur de peau ou la religion. Ces deux partis d'extrême droite représentent un danger immense pour la démocratie : ils sont en outre porteurs de graves menaces envers notre société, notamment pour les personnes issues de l'immigration.

Les idées de haine et d'exclusion ne sont malheureusement plus le monopole de ces deux partis d'extrême droite, elles se sont largement diffusées, les droites tentant de rabattre une partie de l'électorat potentiel de l'extrême droite, et participent d'une atmosphère délétère. C'est aussi parce que nos métiers sont au service de l'intérêt général que nous n'acceptons pas de voir les objectifs de justice sociale et d'égalité remis en cause par la diffusion des idées d'extrême droite : que ce soit dans les services publics ou dans les entreprises privées, nous voulons travailler à l'égalité de traitement, à l'émancipation, à vivre ensemble, pas à la division et à l'exclusion.

La FSU appelle donc d'une part à se saisir du moment électoral pour que partout, ses revendications s'expriment et soient prises en compte par les candidat-es, sur la base du manifeste qu'elle a publié et qui porte entre autres plusieurs urgences incontournables : investissements dans les Services Publics, retraite à 60 ans à taux plein, égalité femmes- hommes dont l'égalité salariale, politique d'accueil de tou-tes les réfugié-es, changement de politique économique et sociale pour faire face à l'urgence climatique.

D'autre part, la FSU appelle à aller voter massivement au 1er tour de l'élection présidentielle le 10 avril 2022. Nous avons besoin que les idées et revendications du monde du travail que nous représentons se fassent entendre aussi dans les urnes. Pas une voix ne doit se porter pour l'extrême droite !

Dans ce contexte, la FSU avant comme après les élections, poursuivra ses mobilisations et ses combats.

Elle appelle à tout faire d'ici l'élection en tant que citoyen-nes et militant-es, et au moment de l'élection en tant qu'électrices et électeurs, pour que les politiques néolibérales visant notamment à réduire les services publics ou à les détruire et plus encore les projets d'extrême droite, soient battus.

Comparatif succinct des propositions pour l'éducation et la fonction publique des douze candidats aux élections présidentielles.

Source : lemonde.fr

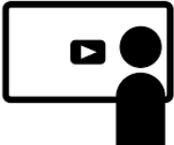


Plus de détails sur : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/02/16/election-presidentielle-2022-comparez-les-programmes-des-principaux-candidats_6113964_4355770.html

<p><u>Revaloriser le métier d'enseignants</u></p>	<p>Nathalie ARTHAUD : Embaucher dans l'éducation nationale Nicolas DUPONT-AIGNAN : Augmenter les salaires des enseignants de 20% Anne HIDALGO : Rémunérer les enseignants au niveau des cadres Yannick JADOT : Augmenter les salaires des enseignants de 20% sur la durée du quinquennat Jean LASSALLE : Revaloriser le salaire et le statut des enseignants Marine LE PEN : Revaloriser le salaire des enseignants Emmanuel MACRON : Rémunération des enseignants au mérite et contre des activités supplémentaires ; Rattacher les enseignants de la voie professionnelle au ministère du travail Jean-Luc MELENCHON : Augmenter immédiatement de 15% les salaires des enseignants Valérie PECRESSE : Accélérer les changements d'échelon en début de carrière Fabien ROUSSEL : Augmenter les salaires des enseignants de 30% Eric ZEMMOUR : Revaloriser le salaire des enseignants</p>
<p><u>Moyens alloués à l'éducation</u></p>	<p>Nathalie ARTHAUD : Embaucher dans l'éducation nationale Yannick JADOT : Recruter 75.000 enseignants Jean LASSALLE : Limiter le nombre d'élèves par classe Emmanuel MACRON : Autonomie et mise en concurrence des établissements ; Transformer la voie professionnelle en apprentissage Jean-Luc MELENCHON : Réduire des effectifs à 19 élèves par classe Valérie PECRESSE : Créer 10.000 postes Fabien ROUSSEL : Augmenter de 45% le budget de l'éducation nationale Eric ZEMMOUR : Relancer les Ecoles Normales Supérieures</p>

<p align="center"><u>Contenus de l'enseignement scolaire</u></p>	<p>Nicolas DUPONT-AIGNAN : Rétablir le baccalauréat et renforcer les apprentissages fondamentaux Anne HIDALGO : Lancer des états généraux de la pédagogie Yannick JADOT : Confier l'élaboration des programmes scolaires à une autorité indépendante Jean LASSALLE : Insister sur les savoirs fondamentaux Emmanuel MACRON : Rétablir les mathématiques dans le tronc commun ; Adapter les contenus des diplômes de la voie professionnelle aux besoins des entreprises Jean-Luc MELENCHON : Intégrer l'écologie dans les programmes ; Valoriser la voie professionnelle Valérie PECRESSE : Créer un examen à l'entrée de la sixième pour orienter les élèves dans les différentes filières (générale, technologique et professionnelle) Fabien ROUSSEL : Revenir à un baccalauréat commun Eric ZEMMOUR : Rétablir le certificat d'études primaire et mettre fin au collège unique</p>
<p align="center"><u>Nombre de fonctionnaires</u></p>	<p>Nicolas DUPONT-AIGNAN : Stabiliser le nombre de fonctionnaires Yannick JADOT : Recruter plus de 200.000 personnes dans les services publics Emmanuel MACRON : Poursuivre les suppressions de postes de fonctionnaires Jean-Luc MELENCHON : Titulariser les 80.000 contractuels de la fonction publique Valérie PECRESSE : Supprimer 150.000 postes de fonctionnaires Philippe POUTOU : Créer 1 million de postes dans les services publics Fabien ROUSSEL : Créer 500.000 postes de fonctionnaires</p>

NB : Certains candidats ne se sont pas exprimés sur ces sujets.

<p>Le SNES-FSU a publié sur Facebook le grand oral éducation 2022, où les représentants des candidats aux élections présidentielles ont évoqué leurs projets pour l'école et l'éducation. Certains candidats n'ont pas donné suite à cette invitation.</p>	
	<p>Pour voir la vidéo :</p> <p align="center">https://www.snes.edu/article/presidentielle-2022-grand-oral-education/</p>

Résumé par Ghislain Gilot.

E. MACRON PORTE UN PROJET DÉVASTATEUR POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE SCOLAIRE



Source : communiqué de presse du SNUEP sur les propositions Macron, 18 mars 2022

Lors de la présentation de son programme pour les élections présidentielles de 2022, le candidat E. Macron a confirmé son projet d'une réforme d'ampleur des lycées professionnels. Parallèlement, il promet « une rémunération des lycéens professionnels, en changeant totalement de logique de formation, en s'inspirant de ce que nous avons réussi sur l'apprentissage ».

Cette proposition et ces éléments de langage masquent en réalité un projet beaucoup plus dévastateur pour les jeunes issus de milieux défavorisés qui se destinent aux métiers d'ouvrier-es et d'employé-es. Son objectif, encore inavoué, est en réalité d'exclure du giron de l'Éducation nationale tous les jeunes en difficultés sociale et scolaire pour les transférer dans un secrétariat d'État dédié au sein du ministère du Travail.

Son projet n'est pas non plus d'offrir une rémunération à tou·tes les jeunes mais seulement à celles et ceux parvenu-es en terminale. Pour cela, il veut créer un nouveau statut de stagiaire de la formation, où le temps passé en entreprise augmentera significativement au détriment du temps en lycée – si tant est que les lycées ne soient pas immédiatement transformés en centre de travail !

E. Macron envisage concrètement une transformation totale de la logique de formation initiale puisqu'elle se calque sur le système par apprentissage : un système patronal où la formation des jeunes non qualifiés est réduite à « apprendre sur le tas » comme au début du siècle dernier.

En cohérence avec ce projet, il a aussi annoncé le 15 mars dans la presse la nécessité « d'un outil de gestion des compétences qui sonne la fin de l'hégémonie des diplômés ». Personne n'est dupe, il ne s'attaquera pas aux diplômés des grandes écoles mais bien aux diplômés « ouvriers » que sont le CAP et le bac pro. En les supprimant, il s'attaque aux conventions collectives, jugées gênantes et contraignantes par les organisations patronales. La fin des diplômés professionnels caractérise également un autre recul majeur : celui de ne plus offrir à tou·tes les jeunes la possibilité de poursuivre des études qualifiantes.

Ce projet marque encore tout le mépris de ce candidat et de son actuel ministre de l'Éducation nationale pour les personnels de la voie professionnelle dont l'engagement au quotidien est exemplaire malgré des conditions de travail et de rémunération dégradées et honteuses. Leurs pseudo remerciements tout au long de la crise sanitaire se matérialisent, à travers ce programme, par un projet pur et simple de « dédagisme » organisé.

Ce choix réactionnaire issu du vieux monde, en totale opposition avec la vision de l'École portée par le SNUEP-FSU et sa fédération, piétine des années de luttes et de projets politiques progressistes qui ont permis des lois contre le travail des mineurs et pour la scolarisation de tous les jeunes quel que soient leurs origines sociales. Des luttes qui ont permis l'émergence d'une voie professionnelle scolaire portant l'ambition de dispenser aux jeunes une formation émancipatrice et équilibrée articulant les savoirs professionnels et les savoirs généraux pour une approche globale des métiers.

Le SNUEP-FSU dénonce ce projet destructeur et en combattra pied à pied toute mise en œuvre. Il appelle les personnels et les familles à se mobiliser dans les urnes pour, d'une part, ne céder aucune voix aux extrêmes droites, mais aussi pour battre tou·tes les candidat-es qui portent cette vision étriquée et libérale des lycées professionnels et de leur finalité.



DÉCRYPTAGE, Comment Emmanuel Macron veut chambouler les lycées professionnels et l'orientation.

Source : www.lesechos.fr/elections/presidentielle
Article de Marie-Christine Corbier, 08 mars 2022

Plus d'autonomie, une présence accrue des entreprises dans les établissements scolaires, une réforme profonde du lycée professionnel et une consolidation des savoirs fondamentaux : le président sortant a dessiné les grandes lignes de son projet pour l'éducation.

On savait que le candidat Macron voulait mettre l'école en tête de ses priorités. On en sait désormais un peu plus sur son programme. Au cœur des mesures qu'il envisage figure un rapprochement entre l'école et les entreprises. Avec, d'abord, « la grande réforme du lycée professionnel » - « un immense chantier », pour reprendre son propos, lundi soir, à Poissy. « Nous devons réformer le lycée professionnel sur le modèle de ce qu'on a fait pour l'apprentissage », a-t-il estimé. Le président sortant veut « un partenariat beaucoup plus étroit avec les entreprises » et des lycéens professionnels « rémunérés pour leur temps d'entreprise comme le sont les apprentis ». C'est l'Etat qui « assumera cette gratification », précise son équipe de campagne. Qui assure que l'intention, contrairement à la candidate LR Valérie Pécresse, n'est pas de confier l'enseignement professionnel aux régions.

« Trop de filières » sans débouchés

Emmanuel Macron établit un tri entre les filières qui débouchent sur un emploi et les autres, en estimant qu'il y a « trop de jeunes qui sortent avec un diplôme mais pas d'emploi ». « On laisse vivre trop de filières où il n'y a quasiment pas de débouchés », souligne-t-il. La moitié des bacs gestion-administration, critiqués pour leur manque d'insertion professionnelle, ont déjà été transformés en sections commerce-vente ou logistique transports, rappelle Pascal Vivier, à la tête du SNETAA-FO, principal syndicat de l'enseignement professionnel. Il faut « intensifier le mouvement » enclenché pendant le quinquennat, fait savoir l'équipe de campagne du candidat.

Redevance, prime, école, carburants : les premières promesses du candidat Macron

« On n'arrête pas de dire qu'il faut créer de nouveaux diplômes, de nouveaux débouchés liés aux métiers du présent et de l'avenir, réplique Pascal Vivier. Mais nous avons, par exemple, réclamé en vain depuis cinq ans des diplômes tels qu'un CAP sur le grand âge, qu'on nous a refusé alors que les besoins existent ! » Le syndicaliste évoque a contrario France Compétences, « qui a validé l'année dernière quelque 1.400 diplômes et certifications reconnus, alors qu'en cinq ans, nous n'avons obtenu qu'une révision de quelques-uns de nos diplômes. »

Au lycée, le retour des mathématiques pour tous

Emmanuel Macron entend « remettre » des mathématiques dans le tronc commun du baccalauréat, « toutes spécialités confondues ». C'est l'une des premières annonces sur l'éducation qu'il a faite, lundi soir, après la vive polémique qui porte sur l'enseignement de cette discipline au lycée. « On a besoin de renforcer nos enseignements en mathématiques » au collège et au lycée, a-t-il insisté. « C'est l'un des points qui ressort très fortement des évaluations qu'on a pu faire et des choses qu'on doit pouvoir corriger, renforcer. »

Jean-Michel Blanquer : « Il faut rendre plus lisible la part des mathématiques au lycée »

« Sanctuariser » l'orientation dès la 5e

« Le deuxième grand chantier en lien avec les entreprises » porte sur l'orientation. « Il faut mettre en face de nos jeunes des gens qui pratiquent un métier, c'est ce dont on a besoin pour aller vers le plein-emploi », argumente Emmanuel Macron. qui veut « sanctuariser » une demi-journée par semaine pour tous les collégiens, de la cinquième à la troisième. Elle aurait vocation à couvrir « l'ensemble des compétences numériques, l'enseignement d'un savoir manuel et pratique en lien avec le monde professionnel », selon l'entourage du candidat. Les élèves pourraient aussi se rendre dans les entreprises proches de leur collège, pour découvrir des métiers. Cette demi-journée serait créée en transformant l'enseignement actuel de technologie, sans ajout d'heures.

« Réinventer Education : des pistes pour revoir l'orientation des élèves

Emmanuel Macron glisse au passage que l'orientation ne relève pas de la mission des enseignants : « Ils ne sont pas celles et ceux qui sont le plus en contact avec la variété des métiers et des besoins dans les différents champs économiques, a-t-il expliqué. Ils connaissent leur discipline, leur métier d'enseignant, on ne peut pas leur demander de faire cela. »

Réorganiser l'école

L'autre grand axe des réformes concerne la réorganisation de l'école. Emmanuel Macron veut « consolider » les savoirs fondamentaux, il entend aussi ouvrir l'école sur l'extérieur - aux parents, aux associations, aux collectivités - pour « bâtir le pacte républicain ». Pour cela, il mise par exemple sur le sport, avec l'aide des associations. Il a dit vouloir y consacrer une demi-heure par jour à l'école. Le « pacte » républicain, « ça ne commence pas le matin à 9 heures pour s'arrêter à 17 heures, quatre ou cinq jours par semaine ». « La bataille est là », a-t-il insisté.

« Répondre » aux attentes des parents

Emmanuel Macron veut « décroïsonner encore davantage [l'] école », « réinventer [son] organisation » par le périscolaire, avec les communes et donc « responsabiliser le local ».

La conséquence, c'est aussi plus d'autonomie et « plus de marge de manœuvre » pour les équipes pédagogiques sur le terrain, dans l'esprit des annonces faites pour certaines écoles de Marseille, en septembre. Il n'est pas question de remise en cause des programmes, insiste-t-on dans l'entourage du candidat, « notre éducation est nationale et doit évidemment le rester. Mais il faut donner la liberté aux acteurs de terrain de définir des projets, d'enrichir l'offre éducative, d'accroître les liens avec les partenaires de l'école. »

Cette réorganisation de l'école se ferait « en dialogue avec les familles, les associations et les communes qui s'occupent du périscolaire », a ajouté Emmanuel Macron. L'objectif : « donner les moyens de répondre à ce que les parents attendent », y compris pour qu'un directeur d'école ou un chef d'établissement puisse, « d'une journée l'autre, remplacer un enseignant qui va être absent ». Encore faudra-t-il susciter l'adhésion des professeurs. « Emmanuel Macron a un socle assez fort partout, sauf chez les enseignants, admet un proche du candidat. Il faut retrouver cette base électorale qui était la nôtre. »

Voie professionnelle : bilan sévère des professeur-es de lycée professionnel sur le quinquennat Blanquer



Source : communiqué de presse du SNUEP, 31 mars 2022

Harris interactive a mené une enquête en donnant la parole aux professeur-es de lycée professionnel pour qu'ils et elles évaluent le quinquennat Blanquer sur la voie professionnelle. Cette enquête révèle que pour 79 % des professeur-es de lycée professionnel (PLP) la transformation de la voie professionnelle ne permet pas d'atteindre les objectifs de formation. Les PLP rejettent la transformation de la voie professionnelle (71 %) et considèrent que les dispositifs que sont la co-intervention, le chef-d'œuvre et les familles de métiers génèrent une perte de sens du métier (66 %).

Pour une majorité de PLP la possibilité de faire progresser les élèves pour obtenir leur diplôme comme pour leur poursuite d'études s'est dégradée ces cinq dernières années. Ils et elles sont aussi majoritaires à évaluer très négativement l'évolution de leur métier.

Pendant ce quinquennat, le ministre Blanquer a agi contre les PLP : trois quarts d'entre eux dénoncent la perte d'heures allouées ainsi que la qualité des programmes et des référentiels, avec pour conséquence d'entraver la réussite des élèves. Aussi, 82 % des PLP ne sont pas satisfait-es de la reconnaissance que leur accorde l'Éducation nationale.

Lors du prochain quinquennat, le SNUEP-FSU portera avec les PLP un projet ambitieux pour redonner du sens à nos métiers pour faire réussir tou-ttes les élèves, par l'amélioration des conditions de travail et une véritable revalorisation de nos salaires.



Source républicain Lorrain

Face à la contradiction, le Ministre de l'Éducation Nationale bloque !

Source : communiqué de presse du FSU 93, mars 2022



Le 28 mars Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, sort de la période de réserve que doivent respecter les membres du gouvernement depuis le 18 mars dernier : il interfère avec la campagne électorale en utilisant son compte Twitter pour faire la publicité du meeting du candidat Emmanuel Macron.

La FSU 93 lui signale alors via Twitter que « les ministres ne peuvent pas intervenir dans la campagne électorale ou apporter un soutien à un candidat dès lors que ces ministres s'expriment "officiellement" en tant que membres du gouvernement. ».

La réponse du Ministre n'est pas de retirer son Tweet pour respecter la période de réserve mais de bloquer le compte de la première fédération syndicale des personnels de l'Éducation Nationale et de masquer le message.

Toujours prompt à exiger l'exemplarité et la neutralité des personnels, le Ministre de la « confiance » est incapable de s'appliquer à lui-même ces exigences !

On est loin du dialogue social revendiqué par le Ministre au soir de la grève historique du 13 janvier.

Le Ministre ne respecte pas la démocratie sociale. Il considère donc qu'on ne peut pas l'interpeller sur les réseaux sociaux sans être invisibilisé.

La FSU 93 condamne le blocage de son compte et considère que c'est une atteinte au droit syndical et à la liberté d'expression.

Claude Domeizel,



Ancien sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, ancien président de l'Union retraite regroupant tous les régimes de bases et complémentaires et ancien membre du Conseil d'orientation des retraites dès sa création.

Courrier adressé au Président du groupe LREM de l'Assemblée Nationale au sujet de la future réforme des retraites

Monsieur le député,

J'ai suivi avec intérêt la récente émission télévisée diffusée par France 2 au cours de laquelle vous avez confronté le programme du président Emmanuel Macron avec les propositions de la candidate du Parti socialiste, Anne Hidalgo. S'agissant d'une réforme des retraites, largement débattue lors de cette émission, il ressort que le candidat que vous soutenez s'avance plus discrètement vers le régime unique et privilégie opportunément la recherche de l'équilibre financier de nos régimes.

Mais à mon sens, l'unique solution que vous avez défendue consistant à prolonger l'âge de départ à la retraite à 65 ans aura immédiatement un effet néfaste à l'égard des autres branches de notre Sécurité sociale. L'usure due à l'âge engendrera une augmentation des congés de maladie ou des pensions d'invalidité chez des travailleurs qui rencontrent par ailleurs des difficultés pour trouver un emploi en cas de chômage.

Plus généralement, la méthode consistant à prolonger l'âge de la retraite manque de réalisme face à la dégradation prévisible du ratio démographique. Cela est en contradiction avec une règle fondamentale pour un équilibre financier durable des retraites : la pérennité des ressources. À vous suivre dans cette logique, on se dirige à terme vers un départ à un âge encore plus tardif, ou même la remise en cause de la retraite à 60 ans pour les carrières longues que vous avez votée sur proposition du président François Hollande !

Plutôt que cette solution, il est indispensable de rechercher d'autres sources de financement pérennes. Il en existe dès lors qu'on a la volonté de donner une priorité à la protection sociale. D'ores et déjà, il faut prioritairement mettre de l'ordre pour définir le rôle de la solidarité nationale afin de se protéger d'un financement par des cotisations salariales, ce qui relève de l'impôt. Il faut en finir avec les incompréhensibles et inadaptées « usines à gaz » des compensations mises en place en 1974. On en arrive à ces situations aberrantes où des régimes contributeurs sont contraints d'emprunter pour financer d'autres régimes en difficulté !

En 1945, la question de l'équilibre financier à terme fut sans doute trop négligée ; les ratios démographiques étaient très favorables. Pour ne prendre que l'exemple des mineurs, profession aux décès précoces que je connais bien, les actifs se préoccupaient autant de l'avenir de leur conjoint survivant, les veuves, que de leur propre situation pour les quelques années qu'ils auraient à profiter de leur retraite. Cependant, sans les remettre en cause, les pensions de réversion relèvent-elles de la solidarité nationale plutôt que professionnelle ?

S'agissant des régimes spéciaux, votre souhait de les voir radicalement disparaître ne s'appuie pas sur des motifs clairs et probants. Avec certitude, comme en 1945 et 1974, la tâche sera parsemée d'embûches structurelles, venant s'ajouter aux fortes oppositions bien connues. Je tenais à vous faire part de mes réflexions sur un sujet éminemment important pour nos jeunes qui sont en droit de s'interroger sur leur avenir dans ce domaine. Une simple lettre ne suffisant pas pour approfondir mon propos, je suis disposé à en débattre publiquement avec vous lors d'une réunion qui pourrait se tenir pendant la campagne à une date fixée à votre convenance.

En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.

Adhésion valable jusqu'au 31/08/2022

COTISATIONS ANNUELLES DES PUP ET CRE – ADHÉSION

Temps partiel: au prorata de la quotité de traitement

	Catégorie I. Échelon	1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9	10	11
Métropole en €	Classe normale Coût réel mensuel après crédits d'impôts	99 2,80	138 3,91	141 4,00	144 4,08	150 4,25	156 4,42	165 4,68	177 5,02	186 5,27	198 5,61	210 5,95
	Hors classe Coût réel mensuel après crédits d'impôts	189 5,36	198 5,61	213 6,04	228 6,48	243 6,89	255 7,23	261 7,40				
	Classe exceptionnelle Coût réel mensuel après crédits d'impôts	222 6,28	234 6,62	246 6,97	264 7,48		282 7,89	294 8,23	309 8,79			
La Réunion en €	Classe normale Coût réel mensuel après crédits d'impôts	129 3,68	180 5,10	183 5,19	189 5,36	195 5,53	201 5,70	213 6,04	228 6,48	243 6,89	258 7,21	276 7,82
	Hors classe Coût réel mensuel après crédits d'impôts	243 6,89	255 7,23	276 7,82	294 8,33	315 8,90	333 9,44	339 9,61				
	Classe exceptionnelle Coût réel mensuel après crédits d'impôts	288 8,16	303 8,59	318 8,91	342 9,69		366 10,37	381 10,80	399 11,31			
Nouvelle- Calédonie et Polynésie française en CFP	Classe normale Coût réel mensuel après crédits d'impôts	15357 435,12	21480 608,60	21675 614,13	22308 632,06	22941 650,90	23886 676,77	25251 715,45	27003 760,09	28758 814,81	30444 860,58	32586 923,27
	Hors classe Coût réel mensuel après crédits d'impôts	28644 811,68	30145 854,11	32472 900,04	34799 965,97	37126 1031,90	39348 1104,88	40584 1149,88				
	Classe exceptionnelle Coût réel mensuel après crédits d'impôts	33855 959,23	35802 1014,39	37748 1069,56	40479 1146,91		431467 1231,57	45171 1279,85	47460 1344,70			
Guadeloupe Mayotte Martinique Guyane en €	Classe normale Coût réel mensuel après crédits d'impôts	114 3,23	162 4,59	165 4,68	168 4,76	174 4,93	183 5,19	192 5,44	207 5,87	219 6,21	231 6,55	249 7,06
	Hors classe Coût réel mensuel après crédits d'impôts	219 6,21	231 6,55	249 7,06	267 7,57	282 7,99	300 8,50	306 8,67				
	Classe exceptionnelle Coût réel mensuel après crédits d'impôts	258 7,21	273 7,74	288 8,16	306 8,67		330 9,35	342 9,69	360 10,2			

AUTRES COTISATIONS :

- Stagiaire : 1^{er} échelon classes normales
- Non-Italien : 93 €
- Q AED : 36 €
- Non-Italien Réunion : 111 €
- Q AESH : 36 €
- Non-Italien Nouvelle Calédonie : 13310 CFP
- Sans traitement : 27 €
- Non-Italien Guyane : 85 €

Retraité(e)s* - PUP et CRE

Métropole-Guadeloupe-Guyane-Martinique-Mayotte	QPLP1 : 57 €	QCN : 96 €	QHC : 108 €	QCEs : 114 €
la Réunion	QPLP1 : 117 €	QCN : 129 €	QHC : 144 €	QCEs : 152 €
Nouvelle-Calédonie - Polynésie Française	QPLP1 : 10383 CFP	QCN : 11457 CFP	QHC : 12888 CFP	QCEs : 13665 CFP

* Pour les retraités(e)s, l'adhésion au SNUEP inclut l'adhésion à la FGR-FP (Fédération générale des retraités de la Fonction publique)

CONTACTS.ACADÉMIQUES

Retrouver les mails et numéros de téléphone sur www.snuep.fr

<p>Alsace Benoît BOURGNE Nicolas VOIRN SNUEP-FSU 11 place du Général de Gaulle 67021 Marseilles</p> <p>Antilles Fabrice MÉRILLI SNUEP-FSU 9 rue Eric Tabarly 97500 Antilles-les-Isles</p> <p>Bretagne Yvonne BENOÏT Jérôme L'ENCREBENNE Stéphane des Syndicats SNUEP-FSU, 68 rue L'Herminier de Vieux, 35000 Brest</p> <p>Normandie G. JOUSSERANNE SNUEP-FSU 26 rue Paul Maréchal, 13800 Bardouville</p> <p>Occident-Picardie SNUEP-FSU Stéphane des syndicats 28 rue Gabriel Péri 63000 Clermont-Ferrand</p>	<p>Centre Sandrine TOULOUSE SNUEP-FSU Centre 228 boulevard Beethoven 37000 BLOIS</p> <p>Corse Natale ATOUF Anne SCHEDEL SNUEP-FSU Maison des Syndicats 11113 rue des Anabiers 94000 Corté</p> <p>Île de France Philippe DUCHATEL 62 rue du Trévise 75003 Paris</p> <p>Normandie P. GUILLEMIN B. MICHÉLON SNUEP-FSU Boulevard du Canal 22 av. de l'Europe 38000 Grenoble</p> <p>Occitanie Sonia NEMORIN Marion VOIRN-COUPPE SNUEP-FSU BP 147 87000 Cognac Cedex</p>	<p>La Réunion Charles LOPIN Résidence Les Longins Bat.C, App. 4 7 Bd Maréchal Gaudin 97400 St-Denis</p> <p>Liban Joseph SLEMAN SNUEP-FSU 229 rue Nationale 92000 Lille</p> <p>Lorraine Olivier MARATRAY Christophe TRISTAN SNUEP-FSU 26 bis rue de Nevers 57000 Lunéville</p> <p>Lyons Emilie BELOT SNUEP-FSU, salle 42 B. de l'Europe PL. St-Jacques 69000 Lyon</p> <p>Martinique Christophe THÉBAUT SNUEP-FSU 41 Avenue des Caraïbes, 97200 Fort de France</p>	<p>Mayotte Marion BOULARD-PRAS Alain MACHON SNUEP-FSU, BP 57 97600 Dzaoudzi</p> <p>Alsace Pascal BELLET SNUEP-FSU Ecole des Lys, bat B 588 rue d'Aguefort 68000 Mulhouse</p> <p>Nancy-Metz Laurie TOUSSAINT SNUEP-FSU 67 rue de Metz 54000 Nancy</p> <p>Normandie SNUEP-FSU 14 Place Imbach 68000 Angers</p> <p>Occitanie André RUGIERO SNUEP-FSU Boulevard du Travail 13 avenue Amiral Collet 83000 Toulon</p>	<p>Normandie Agathe BONVALET Paul LEBLANC Cyril MERRON SNUEP-FSU 4 rue Louis Pasteur 78000 Rouen</p> <p>Nouvelle Calédonie Aurélien MACHILLE BP 18 98800 Nouméa Cedex</p> <p>Occitanie-Picardie SNUEP-FSU 26,27 Av. de l'Europe BP 30008 41008 Blois Cedex</p> <p>Paris Eric CARATERRA Anne CHENAI Roselyne MILLOU SNUEP-FSU Paris 28 rue Eugène Cochin 75013 Paris</p> <p>Occitanie SNUEP-FSU Boulevard du Travail 13 avenue Amiral Collet 83000 Toulon</p>	<p>Polynésie Française Vanessa LOUQUÉ PAMPALAN BP 12241 98700 Papeete Centre</p> <p>Occitanie Régis DENALLÉ 18 rue de Villy 87000 Brantôme les Bains</p> <p>Normandie Sébastien COLLEC Florence OPIAN SNUEP-FSU 14 rue Pape 35000 Rennes</p> <p>Occitanie SNUEP-FSU 4 rue de Lorraine 87000 Brantôme</p> <p>Occitanie Cécile MAURIC, Eric JALAC SNUEP-FSU Versailles 62 rue Jacques Babinet 78100 Versailles</p> <p>Occitanie Nathalie BERTANNE SNUEP-FSU Versailles 38 rue Eugène Cochin 78013 Paris</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------